AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin\_Registre de copies de lettres envoyées\_CNAM FG 15 (24)ItemJean-Baptiste André Godin au maire de Guise, 4 mai 1885

# Jean-Baptiste André Godin au maire de Guise, 4 mai 1885

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

#### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

#### Informations sur le document source

CoteFG 15 (24)
Collation2 p. (476r, 477r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

## Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin au maire de Guise, 4 mai 1885, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 01/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/51759

## Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

#### **Présentation**

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction4 mai 1885
Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère
DestinataireFlamant, Aimé (1843-1897)
Lieu de destinationGuise (Aisne)
Scripteur / ScriptriceMoret, Marie (1840-1908)

# **Description**

RésuméGodin se plaint de l'intervention de quatre agents de police qui sont intervenus à la fin de la fête du Travail pour faire fermer les boutiques installées sur le domaine privé du Familistère.

NotesDestinataire : Aimé Flamant est maire de Guise du 18 mai 1884 au 27 décembre 1896.

## **Mots-clés**

Conflit, Fête du Travail du Familistère

Événements citésFête du Travail du Familistère (3-4 mai 1885, Guise)

Notice créée par Pauline Pélissier Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 07/03/2025

quise Familiettre 4 mai 1886 Monnieur le Moire, Hier sair, jour de la fête du travail au Comilitize, un incident regrettable est venu troubler la fon de la soirée, au préjudice des personnes qui out installé, dans la proprié privile du Familistère, des jeux pour l'annu amont de la proponation. Le bal etent Tormini, tout le monde de retirait passant devant les boutignes, on chaceen regardant et faireit ver dernier achat, evens de rentrer en ville, lors que quaire agains De police dont venus donner as public Corone de la restar et ain hassessauls des bouragnes celui de fermer sons répit. Cente manière de procéder, Monsmer le Maire, me paract the un abus de pouvoir. Comme, naturellement, la responsabilité en remonte jusque à l'ain vous prier de bien agensi m'out for outhefrasse nos

dende, afin que je vache à quei m'en Moire, l'essurance de ma consi destron.